



Chiffre d'affaires du troisième trimestre 2008 Une progression significative et une consolidation des fondamentaux

Paris, le 30 octobre 2008 – BioAlliance Pharma SA (Euronext Paris –BIO), « specialty pharma » dédiée aux infections opportunistes, au cancer et au SIDA, publie son chiffre d'affaires d'un montant de 1 545 milliers d'euros pour le troisième trimestre 2008.

Les ventes de Loramyc® se montent à 282 milliers d'euros, contre 259 milliers d'euros au troisième trimestre 2007 qui représentaient le stockage de mise en place du produit lors du lancement.

En France, les ventes en volume au troisième trimestre ont augmenté de 23% par rapport au trimestre précédent. A fin septembre et depuis le lancement, plus de 12 000 patients ont reçu une prescription de Loramyc® contre 8 000 à fin juin. Cette évolution significative renforce l'ambition de dépasser l'objectif de 16 000 patients à fin 2008.

Dans le reste de l'Europe, Loramyc® est maintenant présent sur le marché en Angleterre, en Allemagne et au Danemark. L'accueil des spécialistes oncologues et infectiologues, prescripteurs principaux du produit à l'hôpital, est très favorable et confirme l'intérêt pour l'innovation représentée par Loramyc®. Les équipes européennes de SpeBio (filiale en co-entreprise avec la société SpePharm) sont mobilisées pour assurer le référencement progressif du produit à l'hôpital, préalable permettant la pénétration du produit sur le marché.

« Avec son premier produit Loramyc® vendu dans quatre pays européens, BioAlliance établit son savoir-faire commercial. Avec notre partenaire, nous travaillons activement aux négociations de prix dans les autres pays européens. En parallèle et en étroite coopération avec notre licencié américain, la société Par Pharmaceutical/Strativa, nous préparons le dépôt du dossier d'AMM de Loramyc® aux Etats-Unis d'ici la fin de l'année sous réserve d'exigences supplémentaires des Autorités réglementaires » déclare Dominique Costantini, Président du Directoire de BioAlliance Pharma.

Le chiffre d'affaires provenant des accords de licences internationaux pour le Loramyc® s'établit à 1 242 milliers d'euros, contre 1 417 milliers d'euros au troisième trimestre 2007. Ce montant comprend notamment une quote-part des paiements reçus des sociétés Handok (Corée et Asie du Sud-Est) et NovaMed (Chine). La variation observée entre 2007 et 2008 provient d'un changement des règles d'étalement des revenus, en accord avec la norme comptable IAS 18, déjà intégré dans les comptes semestriels 2008 : le montant reçu en juillet 2007 à la signature de l'accord avec Par Pharmaceutical pour la commercialisation du produit aux Etats-Unis est étalé sur 30 mois, alors que la durée initialement choisie était de 24 mois.

Enfin les prestations de service facturées à la société EVI se montent à 21 milliers d'euros, contre 123 milliers d'euros au troisième trimestre 2007.

Faits marquants du troisième trimestre 2008

La société a continué à enrichir son portefeuille de produits avec l'acquisition, auprès de la société suisse APR, d'un nouvel anti-émétique à base d'ondansétron, développé sous la forme innovante d'un film à dissolution rapide. Ce produit s'ajoute à l'acquisition du spray d'ondansétron, acquis au premier semestre auprès de la société NovaDel, et permet à BioAlliance de disposer de deux produits proches de l'enregistrement dans le domaine des soins de support en oncologie.

Dominique Costantini souligne : « avec Loramyc® qui ouvre la voie, aciclovir Lauriad en phase III et les deux formes innovantes d'ondansétron prévues à l'enregistrement en 2009, BioAlliance dispose d'un portefeuille synergique dans les soins de support en cancérologie, à même de concrétiser sa stratégie de *specialty pharma* européenne ».

Pour accompagner sa croissance à l'international, BioAlliance Pharma a renforcé son équipe de direction au cours du troisième trimestre avec le recrutement d'un nouveau Directeur Général, Pierre Morgon, spécifiquement en charge des opérations commerciales.

Nicolas Fellmann, Directeur Financier de BioAlliance Pharma, ajoute « l'été a également été marqué par l'entrée au capital de BioAlliance à hauteur de plus de 5% de la société AGF Private Equity. Cette prise de participation par un nouvel actionnaire de référence reflète une stratégie de moyen-terme, qui est cruciale à un moment où notre société consolide ses fondamentaux et poursuit sa croissance en Europe ».

Evènements survenus depuis la fin du troisième trimestre 2008

Le 14 octobre 2008, BioAlliance Pharma a annoncé faire l'objet d'une assignation dans l'état du Delaware déposée par la société Eurofins Pharma US Holding Inc. et l'une de ses filiales Viralliance Inc. (« Eurofins »). Cette assignation concerne essentiellement l'exploitation de la propriété intellectuelle liée à la technologie de phénotypage appelé Phénoscript®, test de mesure de résistance du VIH, que BioAlliance avait développé avant 2005.

La société BioAlliance conteste le fond de cette assignation et considère en outre que les seuls tribunaux parisiens ont compétence pour connaître un tel litige.

Le 28 octobre 2008, BioAlliance a demandé à la Cour Fédérale du Delaware de se déclarer incompétente et plus généralement de se dessaisir du dossier.

A propos de BioAlliance Pharma

BioAlliance Pharma SA est une «specialty pharma» dédiée aux infections opportunistes, cancer et SIDA. La société développe et commercialise des produits innovants répondant aux enjeux de résistance médicamenteuse. Elle a lancé un premier médicament issu de son portefeuille, le Loramyc®, en France, et tout récemment en Angleterre, en Allemagne et au Danemark, et a déjà obtenu les Autorisations de Mise sur le Marché en Belgique et au Luxembourg. Ce produit vient également de terminer un essai pivot de phase III aux Etats-Unis, dans la candidose oropharyngée. La société conduit également un essai de phase III pour l'aciclovir Lauriad® dans l'herpès labial, qui utilise le même système muco-adhésif que Loramyc®, permettant un ciblage au site de la maladie. BioAlliance Pharma développe également des produits sous forme de nanoparticules (Transdrug®) conçus pour le ciblage intracellulaire, ainsi qu'un programme de nouvelles entités en oncologie et en infectiologie. BioAlliance Pharma a conclu plusieurs partenariats stratégiques pour la commercialisation du Loramyc® : en 2007 en Europe (JV ou coentreprise SpeBio) et aux Etats-Unis (Par Pharmaceutical) ; en 2008 en Asie (Corée, Malaisie, Singapour et Taiwan avec Handok puis Chine avec Novamed). En mai et août 2008, la société a élargi son portefeuille produits avec l'acquisition des droits de commercialisation, pour l'Europe, respectivement de l'ondansétron OS (Oral Spray) de la société NovaDel Pharma Inc. (Amex : NVD) et de l'ondansétron RapidFilm™ (formulation film fin) de la société APR/Labtec. Pour plus d'informations, visitez le site de BioAlliance Pharma à <http://www.bioalliancepharma.com>

Avertissement

Le présent communiqué contient de manière implicite ou expresse certaines déclarations prospectives relatives à BioAlliance Pharma SA et à son activité. Ces déclarations dépendent de certains risques connus ou non, d'incertitudes, ainsi que d'autres facteurs, qui pourraient conduire à ce que les résultats réels, les conditions financières, les performances ou réalisations de BioAlliance Pharma SA diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives. BioAlliance émet ce communiqué à la présente date et ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives qui y sont contenues, que ce soit par suite de nouvelles informations, événements futurs ou autres.

Pour une description des risques et incertitudes de nature à entraîner une différence entre les résultats réels, les conditions financières, les performances ou les réalisations de BioAlliance Pharma SA et ceux contenus dans les déclarations prospectives, veuillez vous référer à la section « Facteurs de Risque » du document de référence approuvé par l'Autorité des marchés financiers, l'AMF, le 11 avril 2008 sous le numéro R. 08-021, qui est disponible sur les sites Internet de l'AMF <http://www.amf-france.org> et de la Société <http://www.bioalliancepharma.com>.

BioAlliance Pharma SA

Dominique Costantini, President and CEO

Tel.: +33 1 45 58 76 01

dominique.costantini@bioalliancepharma.com

Nicolas Fellmann, CFO

Tel.: +33 1 45 58 71 00

nicolas.fellmann@bioalliancepharma.com

ALIZE RP

Caroline Carmagnol

Tel.: +33 6 64 18 99 59

caroline@alizerp.com